



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020278

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/10/2024 12H58 C:005340 I:41278
V/REF : 964945
V/Email reçu le Lundi 14/10/2024 a 12H58

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

IMMEUBLE : TRaine CUL -9657
24 CHEMIN DU TRaine-CUL
69570 DARDILLY

Vaulx en Velin, le 17 Février 2025

Référence Marché: M_230409001-1
LOCALISATION : ALLEE N°24 CUL-LOGEMENT DE MME ZEFFANE-RDC-TEL:*07 76697358*
MOTIF : INTERVENIR POUR:
-REPARATION PORTE DE CHAMBRE CASSE
- REFIXER LA GRILLE ENTREE AIR CHAMBRE
- REFIXER CHARNIERES SUR DEUX PORTES
Donneur d'ordre : Mme F. BELHADJ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 24/10 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ZEFFANE-RDC
REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE DU COULOIR ET DE LA SALLE DE BAIN
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REFIXER LA GRILLE ENTREE AIR CHAMBRE

IMPOSSIBLE DE REPARER LA PORTE DE LA CHAMBRE, PREVOIR SON REMPLACEMENT
PRISE DE COTES
REPLI DU CHANTIER

LE 11/02 A 08H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME ZEFFANE AU REZ DE CHAUSSEE
- REPARATION DU CADRE DE LA PORTE AVEC DE L'ENDUIT
REMPLACEMENT DE LA PORTE
MISE EN PLACE D'UNE TETIERE SUR LE CADRE QUI ETAIT ARRACHEE
MISE EN JEU DE LA PORTE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 11/02/25 a 16H06 Mme F. BELHADJ
RU LCOMPTER Email envoyé le 28/11/24 a 10H20 Mme F. BELHADJ
RU LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 11H24 Mme F. BELHADJ



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020278

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LGESTION Email envoyé le 25/10/24 a 08H33 Mme F. BELHADJ

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA CHAMBRE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,50	45,50
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	101,14
1,00	MS00062-Refix.entree d'air	2	20,22	20,22
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte éq.ss enc	6	204,62	204,62
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	7	51,15	51,15
1,00	MS00048-Rempl.Crémone tetiere verrouill.	7	71,61	71,61
TOTAL H.T.				494,24
T.V.A. a 10,00%				49,42
TOTAL T.T.C.En EURO				543,66

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 964945 du 14/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME ZEFFANE Melynda

MR SMAÏLI Anthony

24 Chemin du Trainee-Cul

69570 DARDILLY

Référence de la Demande

N°: 782 080 du 14/10/2024

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 07.76.69.73.58

09657-00001-00001-00003 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 01/08/2020

Délai

Date limite exécution : 29/10/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00005 Refixer grille air + réparation champ porte	1,00				
MERCI D'APPELER MME ZEFFANE 07-76-69-73-58 POUR RDV					
- REPARATION CHAMPPORTE DE CHAMBRE CASSE					
- REFIXER LA GRILLE ENTREE AIR CHAMBRE					
- REFIXER CHARNIERES SUR DEUX PORTES					
MS00027 Refixation des charnières de 2 portes	2,00	20,00	40,00	4,00	44,00
Total H.T.					40,00
Total TVA					4,00
Total TTC					44,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BELHADJ Ferial le 14/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 964945 du 14/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**

EDN5





S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **24 Chemin du Train-Cul 69570 DARDILLY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **14/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 964945